

3.10.2016

## GOLF

### Composition de la Commission Mixte Nationale

**FF Golf** : Philippe LE COZ (responsable golf scolaire et universitaire) – Christophe MUNIESA (DTN) ou son représentant - Pascale SONCOURT (DTN Adjoint)

**FF Sport U** : Jean François JUST (ASU Nantes) – Luc DALLA PIETRA (ASU Annecy) – Xavier DUNG (directeur national adjoint)

La FF Sport U et la FF Golf s'associent pour organiser en 2017 :

- Un championnat de France individuel 1<sup>ère</sup> série Dames (jusqu'à 15.4 d'index)
- Un championnat de France individuel 1<sup>ère</sup> série Messieurs (jusqu'à 15.4 d'index)
- Un championnat de France individuel 2<sup>ème</sup> série Dames (de 15.5 à 24.4 d'index)
- Un championnat de France individuel 2<sup>ème</sup> série Messieurs (de 15.5 à 24.4 d'index).
- Un championnat de France par équipes d'AS.

**1 - Date limite de retour à la Direction Nationale des résultats complets de chaque championnat d'académie et/ou CONFÉRENCE et des demandes de qualification exceptionnelle**

**29 mai 2017 (avant 12h)**

**2 – Date et lieu du championnat de France**

**Du 19 au 22 juin 2017**

**Golf des Volcans - ORCINES (63)**

*<http://www.golfdesvolcans.fr/>*

**3 – Formule sportive**

**Classification FF GOLF : Grand Prix national catégorie 6**

Formule 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> série : 54 trous STROKE PLAY BRUT, 18 trous par jour, sur 3 jours.

Un titre hommes et un titre dames par série.

En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place uniquement, et en premières séries, à l'issue des trois tours, un départage sera organisé « au trou par trou ».

En cas d'égalité pour la 1<sup>ère</sup> place en deuxièmes séries à l'issue des trois tours, le départage sera celui intégré dans RMS.

### **Championnat de France par équipes d'associations**

Equipes composées de 3 (minimum) ou 4 (maximum) joueurs ou joueuses de la même association sportive universitaire qualifiés en individuel.

1 licence extérieure ou individuelle par équipe est autorisée (sous réserve d'une licence individuelle ou extérieure d'une A.S de la même académie et ne présentant pas d'équipe au championnat de France). Si une A.S présente plusieurs équipes, le joueur extérieur ne pourra pas être intégré dans la meilleure des deux équipes de cette A.S (poids de l'équipe déterminé par les résultats individuels des championnats d'académies et **CONFÉRENCE** la somme des index de l'équipe).

Les équipes seront constituées sur place en fonction des joueurs qualifiés pour le championnat de France individuel.

La composition de l'équipe est obligatoirement déposée auprès du starter, sur une fiche prévue à cet effet, avant le départ du premier joueur de l'équipe lors du 1<sup>er</sup> tour de l'épreuve.

Une association peut présenter plusieurs équipes, mais une seule pourra figurer dans les trois premières places.

Classement : cumul des 3 meilleurs scores de chaque tour, sur 4 joueurs maximum composant l'équipe (équipes mixtes autorisées).

Départage en cas d'égalité : Cumul des 4èmes cartes du 1er au 3ème tour, puis cumul de la meilleure carte du 1er au 3ème tour, puis cumul de la 2ème carte 1er au 3ème tour.

#### **4 – Championnats d'académies ou de CONFÉRENCES**

Comme pour les sports collectifs, la France est divisée en 5 conférences : NORD-EST/SUD-EST/CENTRE-OUEST/SUD-OUEST/IDF.

Les championnats académiques ou conférences sont obligatoires et qualificatifs pour les championnats de France universitaires.

Le championnat se déroule obligatoirement **sur 18 trous stroke-play BRUT**, à une date fixée en CMR, **de préférence le jeudi sur une épreuve universitaire spécifique ou, à défaut, sur une épreuve de ligue. Dans tous les cas, les championnats d'académie et de conférences doivent être inscrits au calendrier de la ligue de Golf. Il sont obligatoirement enregistrés sur RMS Clubs et comportent 2 séries Dames et 2 séries Messieurs.**

Ce championnat d'académies ou inter-académiques comporte 4 séries :

**1<sup>ère</sup> série DAMES (jusqu'à 15.4 d'index)**

**1<sup>ère</sup> série MESSIEURS (jusqu'à 15.4 d'index)**

**2<sup>ème</sup> série DAMES (de 15.5 à 24.4 d'index).**

**2<sup>ème</sup> série MESSIEURS (de 15.5 à 24.4 d'index).**

**Marques de départ : 1ère et 2ème séries repère 4 pour les dames et repère 2 pour les messieurs**

La CMR doit s'efforcer de ne pas programmer le championnat d'académie à une date entrant en concurrence avec une compétition majeure du calendrier FFGolf.

#### **5 - Qualifications pour le championnat de France**

##### **5.1 - Hors quota :**

**35 places réservées aux meilleurs joueurs étudiants classés au mérite amateur français à la date du 29 mai 2017.**

**15 places réservées aux meilleures joueuses étudiantes classées au mérite amateur français à la date du 29 mai 2017.**

Inscriptions **AVANT LE 29 MAI** pour ces joueurs et joueuses sur le site <http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Epreuves-nationales-et-internationales/Inscriptions-en-ligne-Entry-Forms>

**Attention, les joueurs qualifiés Hors Quotas sur <http://www.ffgolf.org> devront également impérativement prendre leur licence FFSU et confirmer leur inscription au championnat de France Universitaire auprès du comité d'organisation : [ffsuclermont-fd@wanadoo.fr](mailto:ffsuclermont-fd@wanadoo.fr) ou **04.73.40.55.41****

##### **5.2 - Qualifications via les championnats CONFÉRENCE ou Académiques :**

Les joueurs sont sélectionnés pour participer au championnat de France 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> série (quota de place attribués lors de la CMN de sélection) par ordre des résultats obtenus lors du championnat d'académie (ou conférence) suivant l'opération score brut-sss+zta.

Le champion d'académie n'est pas qualifié automatiquement.

Modalités d'inscription (et de qualification) : **via le CRSU d'origine des étudiants et A.S.**

Le CRSU renvoie à la CMN l'ensemble (tous les participants) des résultats bruts des championnats d'académie et de conférence.

La commission mixte nationale se réserve le droit d'examiner d'éventuels repêchages, pour des joueurs ayant joué le championnat d'académie ou de conférence ET figurant au mérite amateur.

Qualifications exceptionnelles : étudiant à l'étranger ET figurant au mérite amateur du mois de mai 2017. Attention, un stage professionnel (en situation) n'est pas une clause de Q.E automatique. Un joueur doit participer à un championnat d'académie (ou de conférence) pour prétendre à une qualification au championnat de France. Si la date de son championnat ne lui permet pas de jouer dans son académie, il devra s'inscrire à un championnat se déroulant dans une autre académie, et le faire savoir au directeur de son CR Sport U d'origine. Q.E. : consultez attentivement le site [www.sport-u.com](http://www.sport-u.com)

## **6- Règlement sportif**

Le championnat de France universitaire se déroule suivant le règlement général des épreuves de la FFGolf.

Le règlement spécifique de l'épreuve, défini chaque année par la CMN, prévaut sur le règlement général FFGolf.

Pas de caddets. Les professeurs accompagnateurs membres de l'A.S. engagée (et eux seuls) ont la possibilité de **conseiller** un joueur (sous réserve qu'ils se soient identifiés auprès des organisateurs et qu'ils aient retiré leur badge ad hoc auprès du comité d'organisation.

Les chariots électriques sont interdits durant toute l'épreuve.

Les épreuves FF Sport U sont « NON-FUMEUR ».

## **7- Programme international**

### **EUSA** :

L'équipe d'AS championne de France 2016 se verra proposer de participer au championnat universitaire Européen qui se déroulera du 11 au 15 septembre 2017 à Liberec, République Tchèque.

Si la participation au championnat d'Europe universitaire nécessite la prise en charge d'un arbitre par Association Sportive qualifiée, la CMN désignera ce dernier.

**FISU** : L'Universiade d'été se déroulera à Taipei (Chine Taipei) du 24 au 27 août 2017.

Des critères de niveau international seront pris en compte pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.